

Cette hausse de 17 p. 100 en un an sera en vigueur l'année même où l'impôt sur le revenu des sociétés ne sera majoré que de 2 p. 100 seulement. Néanmoins, le député de Scarborough-Ouest a l'audace de me dire qu'il favorise la restructuration de la fiscalité. Il devrait favoriser une restructuration de la fiscalité qui permettrait aux Canadiens de la classe bourgeoise d'alléger le fardeau de leurs impôts. Depuis l'accession du gouvernement actuel au pouvoir, sa politique sociale et fiscale vise constamment à élargir le fossé entre les Canadiens nantis et ceux qui ne le sont pas.

Permettez-moi de placer cette question dans son contexte pour permettre au député de Scarborough-Ouest de comprendre mon argumentation. En 1986, une famille gagnant \$100,000 par an, paie des impôts s'élevant à \$35,236. Par suite des propositions budgétaires déposées hier qui viennent s'ajouter à celles que renfermait le budget de 1985, cette famille gagnant \$100,000 paiera des impôts de \$34,450 en 1988. La charge fiscale de cette famille diminuera de \$1000 en trois ans. Par contre, une famille gagnant \$20,000 par an verra ses impôts passer de \$1,388 à \$1,409 durant la même période. Je conteste les principes sociaux pervers qui incitent un gouvernement à présenter des propositions budgétaires qui élargiront le fossé entre les démunis et les nantis, entre les riches et les pauvres au sein de notre société.

Voyons si les modifications fiscales proposées hier sont équitables. Il y aura une majoration de la taxe de vente de 1 p. 100. Vous l'avez entendu, monsieur le Président, le ministre des Finances, lors de la période des questions, n'a pas contesté le fait que chaque augmentation de 1 p. 100 de la taxe de vente équivalait à une ponction de un milliard dans l'économie.

Depuis le 17 septembre 1984, date à laquelle les conservateurs ont pris le pouvoir, il y a eu trois augmentations successives de 1 p. 100 de la taxe de vente fédérale. C'est donc 3 milliards que l'on enlève aux consommateurs.

Je disais plus tôt que le gouvernement voudrait que nous considérions ce budget isolément. Il y a une bonne raison pour cela, mais, tout d'abord, je voudrais féliciter le gouvernement pour ce qu'il a fait dans le domaine des programmes sociaux. Le gouvernement a créé un crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente de \$50 par adulte et \$25 par enfant, pour les familles ayant un revenu de moins de \$15,000.

**M. Orlikow:** Moins de \$1 par jour.

**M. Frith:** Rendez-vous compte, monsieur le Président, que pour le gouvernement conservateur la famille médiane a un revenu de \$15,000 par année. Autrement dit, une famille de quatre enfants avec des revenus de \$18,100 en 1986 ne touchera pas un sou pour compenser ce qu'elle devra payer en taxe de vente; celle-là même qui est créée par le budget à l'étude. Le gouvernement souhaiterait que nous oublions les augmentations de la taxe de vente contenues dans le budget du 23 mai 1985 et dans la déclaration économique de novembre 1984.

Regardons les effets des budgets de 1985 et 1986 sur une famille de quatre dont le seul salarié reçoit \$20,000 par an. Du fait de ces deux budgets, ses impôts vont augmenter de \$225 et elle paiera \$300 de plus en taxes de vente. La politique sociale du gouvernement est répréhensible. Le fossé entre les pauvres et les riches s'élargit. Il n'est pas normal de demander aux 4 millions de familles qui vivent au-dessous du seuil de la pauvreté, avec un revenu de \$20,000 par an, de partager la charge

de la réduction du déficit, surtout à un moment où l'on présente des mesures budgétaires qui diminueront la part des sociétés.

Monsieur le Président, c'est là-dessus que les Canadiens se prononceront dans trois ou quatre ans, au moment des prochaines élections fédérales. Je suis certain qu'ils diront leur façon de penser.

En 1950, l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers représentait 23.4 p. 100 et, aussi étrange que cela puisse sembler, l'impôt sur le revenu des sociétés 28.7 p. 100 des recettes fiscales du gouvernement fédéral. Depuis 25 ou 30 ans, le pourcentage des recettes fiscales provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés est tombé à 17.2 p. 100, selon les estimations. Je le répète, le budget est conçu de telle façon que le pourcentage des recettes provenant de l'impôt des sociétés, pourcentage calculé d'après le produit national brut, tombera plus bas que jamais au cours des trois ou quatre prochaines années. Voilà quelle est la politique fiscale et sociale du gouvernement conservateur.

Voyons comment certains ont réagi au budget d'hier soir. On me dit que le monde des affaires est partagé, mais que plusieurs groupes de ce secteur ont loué le budget présenté par le gouvernement. Ce n'est pas étonnant, monsieur le Président. Si j'étais un homme d'affaires et si j'apprenais que le gouvernement propose dans le budget de faire baisser mon taux d'imposition, je n'aurais moi aussi que des louanges à faire à propos du budget.

Qui prend la part des Canadiens moyens et des pauvres, qui souffriront directement de la politique fiscale du gouvernement? Ce ne sont pas les députés conservateurs de l'arrière-ban. Je n'ai pas encore vu un seul ministre conservateur défendre la politique sociale mise de l'avant par le ministre des Finances.

Quelles autres réactions y a-t-il eu au budget? Depuis 24 heures, le monde des affaires et les marchés financiers ont réagi de façon très négative. Il y a une heure, le dollar canadien était tombé à 70.65c.US. Hier, il y a 24 heures, quand le ministre des Finances a commencé son exposé budgétaire, il valait 71.68c.US. Le dollar a donc baissé de 1 p. 100 dans l'espace de 24 heures. C'est extrêmement révélateur et les ministres devraient s'en inquiéter. Les marchés financiers réagissent très rapidement.

Pour ce qui est de la façon dont le gouvernement conservateur s'acquitte de ses obligations envers les régions, non seulement le gouvernement s'est-il attaqué aux Canadiens à faible et à moyen revenus dans deux budgets de suite, mais il a aussi manqué à ses obligations envers certaines régions du pays. Je songe plus particulièrement à la région de l'Atlantique, vu son taux de chômage élevé et les fonds affectés dans le cadre des programmes du ministère de l'Expansion industrielle régionale; au nord de l'Ontario, au nord du Québec, à Sudbury et à certaines parties de l'Ouest. Ces régions n'ont pas profité de la reprise économique et le gouvernement les a laissés tomber. C'est là-dessus que les Canadiens jugeront le gouvernement. On juge un gouvernement à la façon dont il s'acquitte de ses obligations. Cela dit, je ne nie aucune réalisation du parti conservateur. Il est vrai que depuis 18 mois nous connaissons une reprise économique. Celle-ci est universelle, mais n'entrons pas dans des discours théoriques. Rendons à César ce qui est à